



## Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

### Semaine du 2 janvier 2024

#### CALENDRIER

**10 janvier, 14h** – La commission des affaires sociales entend Aurore Bergé, ministre des solidarités et des familles, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France.

**17 janvier, 15h** – Questions au gouvernement sur le thème : "L'état de la psychiatrie en France" (inscription à la demande du groupe LR) à l'Assemblée.

#### Nominations

**M. Raymond LE MOIGN**, directeur d'hôpital, ancien directeur du cabinet de Mme Agnès BUZYN et M. Olivier VERAN, au ministère des Solidarités et de la Santé, ancien directeur général du Centre hospitalier universitaire de Toulouse, qui était, depuis juillet dernier, directeur du cabinet de M. Aurélien ROUSSEAU au ministère de la Santé et de la Prévention, va retrouver la direction générale des Hospices civils de Lyon, qu'il occupa de juin 2020 à juillet 2023.

**M. Antoine AUDOUIN**, avocat au barreau de Paris, spécialiste de la réglementation et du contentieux sanitaire, est nommé conseiller chargé des personnes âgées et de l'autonomie au cabinet de Mme Aurore BERGE, ministre des Solidarités et des Familles.

**M. Vincent LIDSKY**, inspecteur général des finances, ancien collaborateur de MM. Laurent FABIUS, Dominique STRAUSS-KAHN et Christian SAUTTER et de Mme Florence PARLY à Bercy, est nommé président de l'Etablissement de retraite additionnelle de la fonction publique.

**M. Christophe PALLEZ**, ancien déontologue de l'Assemblée nationale, a été nommé référent déontologue de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé-ANSM. Il a pris ses fonctions le 1er janvier 2024 et remplace Mme Carine CHEVRIER, conseillère d'Etat et secrétaire générale du ministère de la Justice, qui occupait cette fonction depuis mars 2021.

**Mme Magali GUEGAN**, directrice adjointe Santé publique au sein de l'ARS Ile-de-France, ancienne collaboratrice de Mme Marisol TOURAINE, va rejoindre l'Inspection générale des affaires sociales en qualité d'inspectrice.

**Mme Emmanuelle COHN-ZANCHETTA**, pharmacienne, a été nommée sous-directrice de la politique des produits de santé et de la qualité des pratiques et des soins à la direction générale de la santé.

**M. Luc CHOUCHEKAIIEFF** a été nommé directeur du projet de la transformation de la sous-direction de la veille et de la sécurité sanitaire en service dédié à la préparation et à la gestion des alertes et des crises sanitaires auprès du directeur général de la santé.

#### INFOS ET CHIFFRES CLÉS

- **Etudes de santé / Conseil d'Etat** : Le Conseil d'Etat a jugé "entachés d'illégalité" les décret et arrêté du 4 novembre 2019 déterminant les épreuves dont la réussite subordonne l'accès des étudiants en deuxième année de médecine, pharmacie, dentaire ou sage-femme, dans des proportions définies par chaque université, estimant que ces textes laissaient à ces dernières une marge de manœuvre excédant ce que prévoit la loi. Il a donné six mois au gouvernement pour modifier le système de sélection.
- **Projet de loi constitutionnelle / IVG** : Le Parlement sera saisi cette année de pas moins de deux projets de loi constitutionnelle, dont un relatif à la liberté de recourir à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), qui a déjà été présenté en Conseil des ministres. Il sera d'abord examiné par l'Assemblée nationale : le 16 janvier lors de l'audition du ministre de la Justice Eric DUPOND-MORETTI devant la commission des Lois, dès le lendemain par cette dernière qui a nommé rapporteur le député (Renaissance) du Val-de-Marne Guillaume GOUFFIER VALENTE, puis le 24 janvier dans l'hémicycle, avant d'être transmis au Sénat où il sera inscrit à l'ordre du jour de la séance publique le 26 février. S'il est adopté dans les mêmes termes par chacune des chambres, le Parlement devrait être convoqué en Congrès à Versailles dès le 5 mars, soit près d'un an après que le président de la République Emmanuel MACRON ait pris un tel engagement.
- **Réforme de l'AME** : Mme BORNE a assuré au président (LR) du Sénat Gérard LARCHER que "devront être engagées en début d'année 2024" les "évolutions réglementaires ou législatives" nécessaires à la réforme de l'aide médicale d'Etat (AME) dans le sens d'un meilleur contrôle – recommandée par l'ancien ministre Claude EVIN, ancien directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, et M. Patrick STEFANINI, conseiller d'Etat honoraire, ancien directeur général des services de la région Ile-de-France, ancien secrétaire général du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, dans leur rapport. Reste à savoir si ce calendrier concerne la présentation d'un texte – projet ou proposition – de loi, ou sa seule préparation "par les ministres concernés" et avec "la pleine association des parlementaires"